Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 80 (1971)
Heft: 1

Artikel: À l'occasion d'un voyage en Tunisie
Autor: J.P.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682935

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A l'occasion d'un voyage en Tunisie

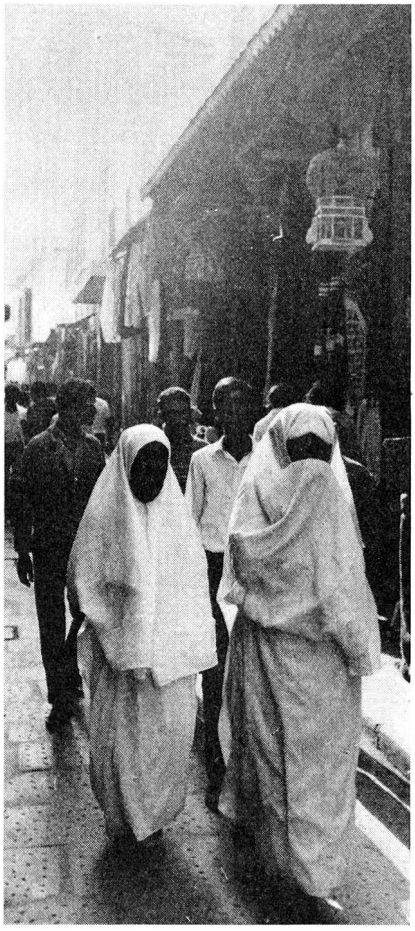

Bien des femmes portent encore le vêtement traditionnel très apprécié du photographe-touriste friand de folklore. Mais ici on l'appelle le «cache misère»!

Octobre 1969
Il y a une année, des pluies exceptionnelles causaient des inondations catastrophiques tant en Algérie qu'en Tunisie. Dans ce dernier pays, des provinces entières furent ravagées par les eaux. Plus du tiers du territoire national fut submergé. Les régions de Kairouan et de Sousse furent particulièrement touchées. L'eau atteignit parfois jusqu'à 3 mètres de hauteur. Des centaines de kilomètres de routes, des dizaines de ponts de chemins de fer, des milliers de maisons furent détruits; des troupeaux entiers, des centaines de milliers d'arbres — spécialement des oliviers et des dattiers —, des centaines de kilomètres de canaux d'irrigation anéantis; d'innombrables puits comblés; 542 morts ou disparus; 70 504 sans abri; 303 974 sinistrés; l'économie du pays partiellement paralysée; pas de récoltes dans certaines régions; les mines de phosphate impraticables.

Octobre 1970
Aujourd'hui, une année après, le pays a plus ou moins pansé ses blessures. Les cicatrices sont à peine visibles pour le voyageur non averti. La vie laborieuse du pays a repris mais non sans d'énormes sacrifices. Le pays reste encore marqué et même parfois menacé. Quand on songe, par exemple, que la grande ville de Sousse a été privée d'eau durant plusieurs semaines et qu'il n'y a pas eu d'épidémies, mais que bien des adductions d'eau et des canalisations restent dans un état critique; quand on voit que dans maintes régions les voies de communications n'ont pu être rétablies qu'à titre provisoire en attendant des consolidations de terrain; quand on songe que des rivières ont parfois changé de lit et qu'en conséquence des routes ont dû être déplacées, ce qui exigera certaines modifications cartographiques; quand on pense surtout que le risque d'inondation est plus grand qu'auparavant en raison de l'apport de sable fin sur certaines terres arables ce qui a eu pour conséquence de créer une certaine imperméabilité du sol; quand on songe à tous les problèmes passés et futurs qui viennent s'ajouter à ceux inhérents à tout pays neuf, on ne peut qu'admirer et manifester beaucoup de respect pour ce peuple qui manifeste tout à la fois résignation et courage.

Le Croissant-Rouge [1]

Le Croissant-Rouge tunisien, cette jeune Société nationale fondée en 1956 à la suite de l'accession du pays à l'indépendance, a participé aux opérations de secours en y mettant toutes ses forces et tous ses moyens matériels dans le cadre d'une organisation intégrée dirigée par le Premier Ministre en personne. Ses volontaires ont travaillé jour et nuit pour trier et expédier des secours comme pour lutter contre les épidémies (incinération des animaux, désinfection des maisons, etc.). Vu l'étendue du désastre, le Croissant-Rouge tunisien avait demandé à la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge de lancer un appel international ce qui avait permis l'afflux de secours en provenance de 40 Sociétés nationales pour une valeur de plus de 4 millions de francs suisses, spécialement sous forme de tentes, couvertures, bottes en caoutchouc, vêtements, installations de purification d'eau, aliments concentrés, désinfectants, médicaments et vaccins.

[1] 15 Sociétés nationales de pays à majorité musulmane utilisent le croissant rouge en lieu et place d'une croix rouge. Cet emblème est toutefois au bénéfice de la même reconnaissance que la croix rouge (et que le Lion et Soleil rouge utilisé en Iran) par les Conventions de Genève (I art. 38).

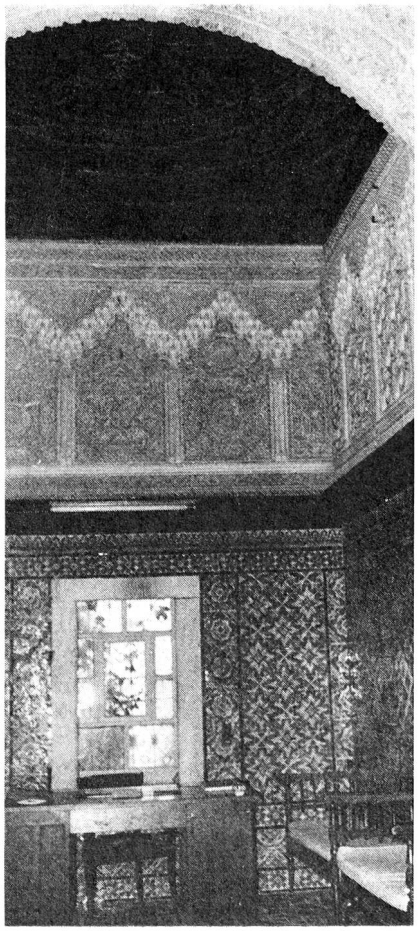

Les différents sièges du Croissant-Rouge tunisien sont situés dans d'anciens palais somptueux.

A la suite des inondations de l'automne 1969: des volontaires trient des vêtements reçus en don

Le Croissant-Rouge tunisien (CRT) est dirigé par une équipe de personnalités très dynamiques qui consacrent chaque jour à leur tâche plusieurs heures prises sur leurs activités professionnelle. Leur sacrifice se retrouve d'ailleurs à tous les échelons, jusqu'aux jeunes secouristes. Cela contribue à donner au CRT l'image d'une Société nationale active et entreprenante qui doit faire face à des problèmes financiers et de recrutement particulièrement difficiles.

Voici quelques-unes des activités déployées et qu'il nous a été donné de constater lors d'une visite d'une journée sous la conduite de *Monsieur A. Dziri,* docteur en pharmacie, secrétaire général de la Société nationale.

— Les jeunes *secouristes* formés par le CRT et constitués en équipes se retrouvent régulièrement pour compléter leur formation. Durant les week-ends, ils assurent la permanence sanitaire sur les terrains de sport et aux points névralgiques du réseau routier. Ils sont présents lors des manifestations populaires avec leurs tentes, leurs brancards et leurs trousses de premiers secours. Ils portent uniforme bleu et blanc. Ils disposent en plein centre de Tunis d'un vaste local d'enseignement auquel des dépôts sont attenants. 763 nouveaux secouristes et 7 moniteurs ont été formés en 1969.

— Le *dispensaire* du CRT dispense des soins, effectue des examens de toutes nature et pratique des vaccinations. On y distribue des aliments pour enfants et l'on y donne des conseils alimentaires. (Dans le couloir, une affiche suggestive tente de convaincre que la consommation de ce thé noir très sucré qui est la boisson nationale en Tunisie et que les Tunisiens consomment à journées faites est nuisible. On suggère la consommation de protéines sous forme d'œufs et de lait et l'on recommande également les vitamines des légumes.) Le tableau suivant résume l'activité du dispensaire que nous avons visité au centre d'un quartier de la Médina à Tunis

	1968	*1969*
Malades examinés	5 184	7 050
Malades dirigés sur les hôpitaux	1 796	1 659
Soins	16 684	20 989
Examens	1 080	1 533
Vaccinations	4 709	3 268
Boîtes de lait distribuées	2 198	2 268
Démonstrations pratiques	208	232
Participants aux démonstrations	3 212	2 584

Il est intéressant de relever que les patients venant faire contrôler leur pression au dispensaire sont très nombreux. On conseille très souvent aux hypertendus de passer au Centre de transfusion de sang attenant et de devenir ainsi donneurs de sang. Il est relativement facile de les convaincre étant donné que la «saignée» est encore très courante dans le pays tant d'ailleurs pour les hommes que pour les animaux.

— La *Banque de sang* du CRT vient compléter les prestations de la banque d'Etat en fournissant notamment des groupes rares. On y fabrique également du plasma formolisé et pasteurisé dans le cadre de la lutte contre certaines maladies contagieuses.

— Le CRT déploie une activité originale dans le domaine du *planisme familial* en ce sens que, contrairement à ce qui se fait en général, les conseils sont dispensés non seulement aux femmes mais également aux hommes. C'est là une expérience à laquelle le Gouvernement est très intéressé. On avait craint une forte réticence des hommes et l'on a constaté au contraire beaucoup de

compréhension et d'intérêt de leur part en dépit de certaines traditions et conceptions.

— Une autre activité originale consiste à offrir tous les jours à midi un repas gratuit à *260 lycéennes de condition modeste* qui ne peuvent rentrer chez elles à midi et de leur donner la possibilité de travailler sous le contrôle d'une institution volontaire dans trois salles disposant d'une bibliothèque. (Le repas qui était servi lors de mon passage était abondant et succulent!)

— Le problème de la *jeunesse* touche évidemment le CRT sous d'autres aspects. Dans d'autres endroits des enfants ont la possibilité de recevoir des compléments alimentaires. Des garçons et des filles plus ou moins des œuvrés viennent au centre de la «*Jeunesse Croissant Rouge*» et y trouvent la possibilité de participer à des travaux manuels et d'apprendre certaines techniques tout en se familiarisant avec l'esprit de la Croix-Rouge.

— Le CRT gère tout un *vestiaire* qui ferait la joie de nos maniaques de l'ordre et de la «Gründlichkeit». On y distribue des sous-vêtements, des robes, des tabliers d'écolières, des couvertures, des pyjamas, des chemises, des pantalons, des chaussettes. Tous ces objets sont confectionnés sur place par les dames bénévoles qui viennent travailler régulièrement et par des ouvrières travaillant à titre permanent. J'ai vu de ravissantes jupes «mini» confectionnées très astucieusement avec des chutes de tissus imprimés dont on a laborieusement reconstitué les dessins! Les couvertures sont faites de carrés tricotés et sont extrêmement appréciées.

— Pour compléter le tableau déjà surabondant des activités déployées par le CRT et qui n'est pas complet, il faut ajouter une *école d'infirmières* dont l'enseignement doit être bon puisque les 12 candidates présentées pour le

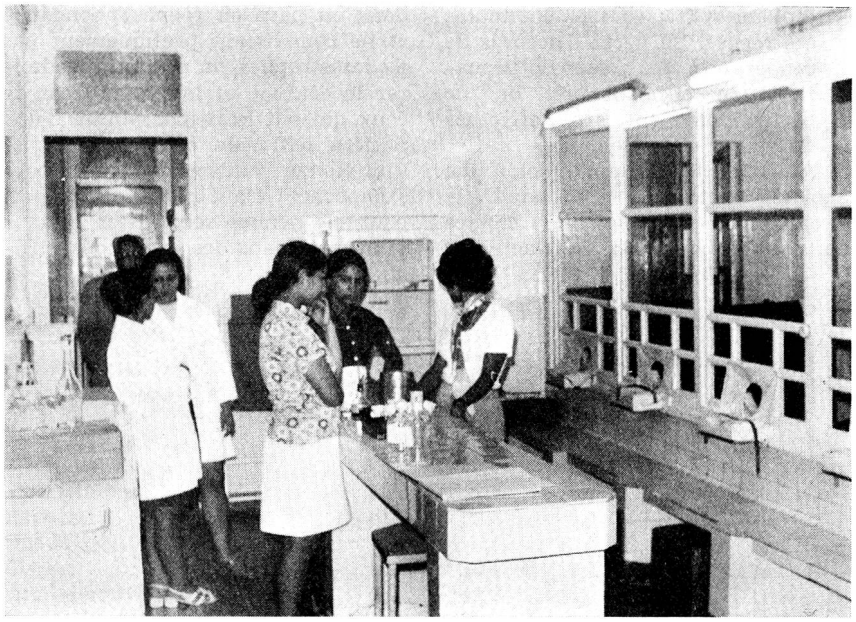

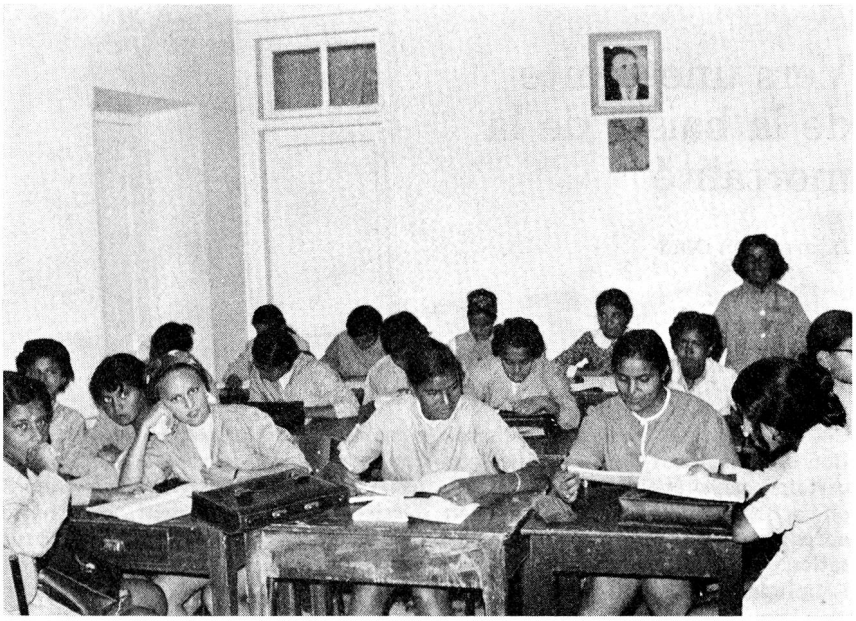

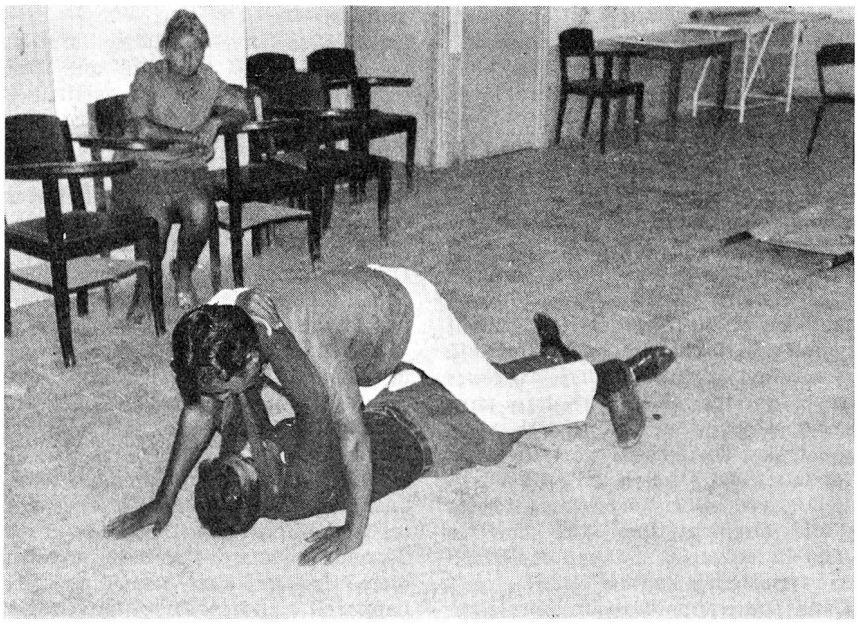

On pratique encore couramment la saignée comme moyen thérapeutique universel. Le Croissant-Rouge tunisien en profite pour inciter la population à offrir son sang afin qu'il profite à d'autres.

Au Croissant-Rouge tunisien ces lycéennes venant de milieux défavorisés répètent leurs leçons durant la pause de midi après avoir reçu un repas gratuit.

Les jeunes secouristes tunisiens s'entraînent à des méthodes très subtiles de sauvetage de blessés.

diplôme d'Etat en 1969 ont toutes été reçues. En vertu d'accords de coopération, des stages de formation, de spécialisation ou de perfectionnement sont effectués en France et en Belgique.

Si l'on appartient, comme moi, à une Société nationale telle que la Croix-Rouge suisse ayant la chance de pouvoir déployer ses activités dans un pays où règne l'abondance et ne connaissant pratiquement pas de catastrophes, on ne peut qu'admirer le courage et le dévouement de ceux qui ont la responsabilité d'une Société nationale comme le Croissant-Rouge tunisien. On ne peut s'empêcher d'avoir grand respect pour ces jeunes secouristes prêts à intervenir dans des conditions difficiles et sans disposer toujours du matériel minimum qui leur serait nécessaire. On ne peut qu'être touché par l'esprit que l'on trouve là-bas et par la gentillesse de chacun. Pour seule preuve, ces quelques œillets que le chauffeur de la voiture qui me véhiculait est vite aller cueillir chez lui pour me les offrir en signe d'amitié.

J. P.

Vers une limite de la baisse de la mortalité

Information OMS

Ces dix dernières années, la diminution du taux brut de mortalité dans certains pays évolués s'est ralentie ou arrêtée; dans certains cas on enregistre même une légère augmentation.

La plupart des pays du monde ont vu leur taux brut de mortalité diminuer de façon sensible au cours des 150 dernières années. Cependant, les causes de cette diminution varient considérablement d'un pays à l'autre. En règle générale, la réduction du nombre de décès est due aux progrès de la médecine et à d'autres facteurs dont l'amélioration du niveau de vie.

Comme le montre le tableau ci-après, tous les pays mentionnés, à l'exception de la République fédérale d'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Angleterre et du Pays de Galles, ont connu une diminution de la mortalité générale entre 1950 et 1955. Au cours de la période 1955—1960, huit pays enregistrent déjà une légère augmentation du taux de mortalité et la tendance se précise, entre 1960 et 1969, avec seize pays faisant état d'une augmentation. (Les chiffres pour la Bulgarie, le Japon et l'URSS se rapportent à l'année 1968.)

Dans son rapport technique *«Programmes d'analyse des tendances et niveaux de la mortalité»*, un comité mixte ONU/OMS déclare *«qu'il existe donc visiblement une limite au-delà de laquelle on ne peut s'attendre à ce que le taux de mortalité continue à diminuer dans les régions où la menace des maladies contagieuses est devenue négligeable.»*

En ce qui concerne la diminution de la mortalité infantile qui s'est récemment ralentie, en particulier dans les pays développés, le rapport constate que peut-être on en arrive *«au taux le plus bas possible en l'absence de nouvelles connaissances concernant les causes des maladies infantiles»*.

D'autre part, le rapport souligne deux phénomènes intéressants relatifs aux taux de mortalité par sexe. «Dans les pays développés, bien que les taux de mortalité aient généralement continué à diminuer pour les femmes de tous âges, les taux de mortalité masculine ont cessé de décroître, surtout après l'âge de 45 ans. Il semble que la différence des taux de mortalité selon le sexe dépende surtout des maladies cardiaques, des maladies chroniques de l'appareil respiratoire et du cancer du poumon.» La répartition de la mortalité d'après la cause varie beaucoup d'un pays à l'autre et selon l'âge et le sexe.

Dans les pays développés, les maladies cardio-vasculaires et le cancer restent les principales causes de décès. Les accidents de véhicules à moteur provoquent de plus en plus de décès depuis quelques décennies dans presque tous les pays industrialisés et les taux de mortalité dus au suicide ont aussi tendance à augmenter dans certains pays. Les variations de la mortalité déclarée due à cette dernière cause peuvent en grande partie être attribuées à des changements dans les pratiques administratives et juridiques.

En plus de son importance pour mesurer les conditions de santé dans la population et les effets des services de santé, l'analyse des tendances et des niveaux de la mortalité s'avère très utile pour les projections démographiques. Le taux de mortalité constitue un des éléments permettant de mesurer l'accroissement de la population et fournit, en outre, des renseignements statistiques nécessaires pour les recherches dans le domaine de la santé publique.